

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de droit privé et de sciences criminelles
d'Amiens

CEPRISCA

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Luc Grymbaum, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens
Acronyme de l'unité :	CEPRISCA
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 3911
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Cédric GLINEUR
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Cédric GLINEUR

Membres du comité d'experts

Président :	M. Luc GRZYBAUM, Université Paris Descartes
Experts :	M ^{me} Raphaële PARIZOT, Université Paris Ouest Nanterre La Défense M. Gaël PIETTE, Université de Bordeaux M ^{me} Laurence USUNIER, Université de Cergy-Pontoise
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. David KREMER
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Gérard RIVET, Université de Picardie Jules Verne
Directrice ou représentante de l'École Doctorale :	M ^{me} Tiphaine BARTHELEMY, ED n° 586, SHS « Sciences humaines et sociales »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CEPRISCA a été créé en 1998. Il rassemble 29 enseignants-chercheurs. Quelques-uns de ses membres sont issus d'autres composantes de l'Université de Picardie et d'autres universités.

Il est hébergé dans les locaux de l'UFR de droit et de science politique, 10 placette Lafleur à Amiens.

Équipe de direction

Le CEPRISCA est actuellement dirigé par M. Cédric GLINEUR et M. Emmanuel NETTER, directeur adjoint.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportement sociaux.

Sous-domaine disciplinaire : SHS2-1 Droit

Domaine d'activité

Le droit privé et la science criminelle constituent le domaine d'activité, tout en tenant compte de l'effacement de la frontière entre droit public et droit privé notamment dans des domaines comme le droit social, le droit pénal, le droit de la santé, le droit du numérique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	29	30
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	6	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0,57 ETP)	
N7 : Doctorants	21	
TOTAL N1 à N7	58	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	14	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	8
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

La période évaluée qui s'achève, et qui avait débuté avec une thématique de recherche unique sur les « frontières du droit », montre que la recherche individuelle a été soutenue et de qualité. Les travaux collectifs sous forme de colloques et de publications sont également de bonne facture scientifique.

Pris dans leur ensemble, ces travaux témoignent d'une activité de recherche importante, continue et diversifiée. Ils ont largement contribué à assurer au CEPRISCA une bonne visibilité nationale. Certains projets s'inscrivent dans la continuité des travaux antérieurs d'autres investissent des champs nouveaux.

Toutefois, ces travaux n'ont pas particulièrement illustré la question des « frontières du droit » que l'unité avait initialement choisie. Les nouveaux thèmes adoptés par l'ensemble des membres depuis près de deux ans correspondent mieux aux différents champs de recherche qui ont déjà été explorés (santé par exemple) ou qui sont fortement émergents (numérique).

La politique de soutien aux doctorants devrait être maintenue et amplifiée en accentuant le travail en commun avec l'École Doctorale SHS - Sciences humaines et sociales. Cette dernière qui a accompagné le renouveau des recrutements de doctorants en droit pourrait désormais s'ouvrir un peu plus à la discipline juridique en acceptant l'inscription de modules proposés par le CEPRISCA et le Centre universitaire de recherches sur l'action publique et politique (CURAPP) ce qui n'est pas le cas actuellement.

Afin que l'unité qui comprend une trentaine de chercheurs puisse fonctionner dignement, l'appui administratif, actuellement insuffisant, mériterait d'être renforcé. De même, « l'entassement » de six à huit collègues par bureau de l'unité CEPRISCA paraît une anomalie quand, quelques mètres plus loin, il a été constaté par le président du comité d'experts lui-même que les collègues de l'autre unité de recherche en droit sont accueillis entre un et trois par bureau.

En définitive, le CEPRISCA dispose d'une équipe dynamique et variée, capable de produire de véritables travaux collectifs mêlant les spécialités et les approches diachroniques.